

# CEC

Centre d'Echange et de Compensation ASBL  
*Arrondissement judiciaire de Bruxelles*  
TVA BE 0414.509.011



boulevard de Berlaimont 14  
1000 Bruxelles

**Rapport annuel 2005**

## TABLE DES MATIERES

EVOLUTION GENERALE	5
EVOLUTION PAR TYPE D'OPERATIONS	6
COUTS	9
ECHANGES MANUELS	9
ACTIVITES	10
PERSPECTIVES	12

### ANNEXE STATISTIQUE

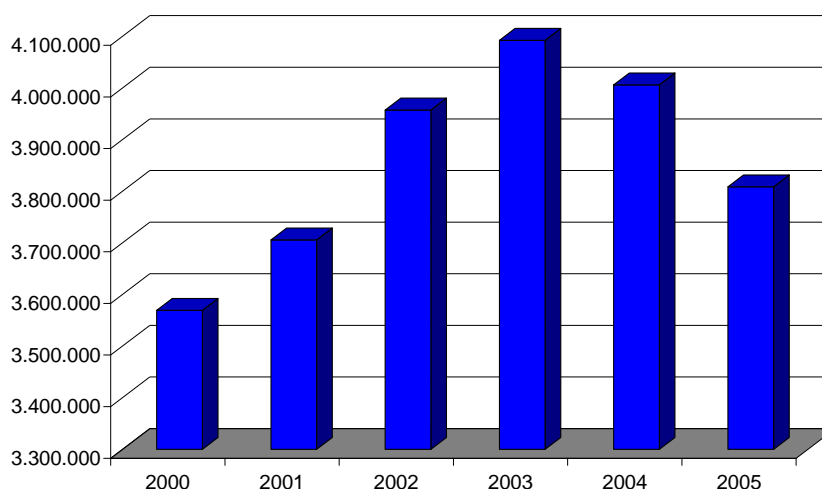
Tableau 1 : Evolution du volume d'opérations traitées	13
Tableau 2 : Evolution des montants traités	13
Tableau 3 : Volumes traités par catégorie d'opérations	14
Tableau 4 : Montants traités par catégorie d'opérations	15
Tableau 5 : Répartition des opérations remises et reçues	16
Tableau 6 : Définition des catégories statistiques	17

## EVOLUTION GENERALE <sup>1</sup>

En 2005, le CEC a traité 952.167.361 opérations, ce qui correspond à une moyenne journalière de plus de 3,8 millions d'opérations. Par rapport à l'exercice 2004, le nombre total des opérations a diminué de 5,7 %.

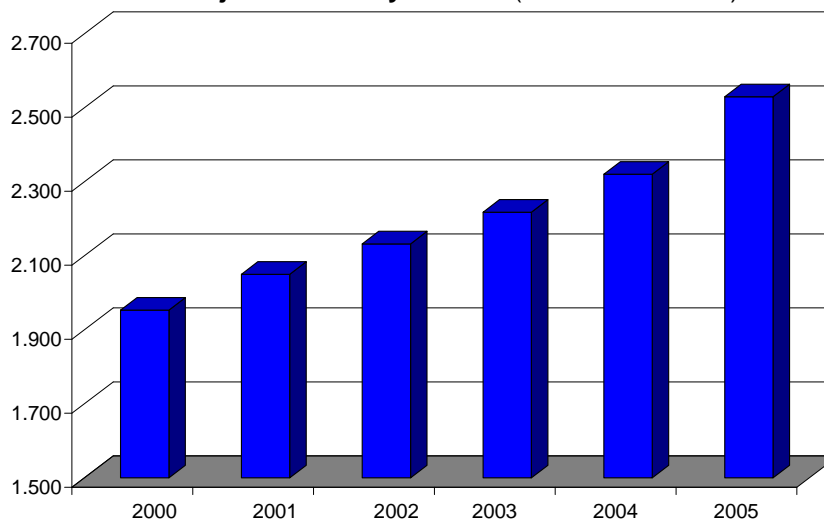
La moyenne journalière des volumes échangés en 2005 a diminué de 4,9 %. La moyenne journalière des capitaux échangés a, par contre, augmenté de 9 % de façon à franchir le cap des 2,5 milliards d'EUR.

**Nombre journalier moyen d'opérations traitées**



Le capital total des opérations échangées a augmenté de 8,2 % en 2005, atteignant plus de **632 milliards d'EUR**. Cette hausse est la plus remarquable des dernières années (normalement elle se situe entre 4 et 6 %).

**Montant journalier moyen traité (en millions d'EUR)**



<sup>1</sup> Voir tableaux 1 et 2 en annexe.

En 2005, le plus gros volume de messages, à savoir 9.260.509 opérations, a été traité le 9 mai (premier jour ouvrable CEC après le week-end prolongé de l'Ascension). Le montant le plus élevé, c.-à-d. 4.327.549.471 EUR, a été enregistré le 30 mars (juste après le week-end prolongé de Pâques). Le record en volume, à savoir 10.099.066 messages de paiement enregistrés le 2 janvier 2002, le premier jour ouvrable après l'introduction des billets et des monnaies en euro, reste en place ainsi que le record en montant de 4.967.349.701,50 EUR du 13 avril 2004.

Fin 2005, 83 établissements de crédit participaient directement ou indirectement au CEC. Comme le montre le tableau ci-dessous, ils se répartissaient en 22 adhérents et 61 sous-adhérents. En 2005, deux adhérents ont changé leur statut contre celui de sous-adhérent. Le nombre de sous-adhérents reste cependant inchangé suite à deux fusions.

	Adhérents		Sous-adhérents	
	2004	2005	2004	2005
• Etablissements de crédit				
- de droit belge	16	15	36	35
- de droit étranger	5	4	25	26
( <i>dont UE</i> )	(4)	(3)	(17)	(18)
• Autres établissements	3	3		
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>61</b>	<b>61</b>

## EVOLUTION PAR TYPE D'OPERATIONS <sup>2</sup>

### VOLUMES

La diminution du nombre d'opérations, exprimé en moyenne journalière, était de 4,9 %. Ce recul s'explique par la très forte régression des opérations de débit (- 36,5 %), les opérations POS et ATM en particulier. Les opérations POS ont même chuté de près de la moitié (- 46,3 %) tandis que les opérations ATM ont diminué de plus d'un cinquième (- 21,1 %). Cette perte est engendrée par le système "Online to the Banks (OLTB)" de Banksys, qui favorise l'échange direct entre Banksys et quelques grands établissements financiers, des informations relatives aux paiements par carte, sans l'intervention du CEC. La régression au niveau du CEC ne signifie donc pas que le nombre total des opérations POS et ATM en Belgique ait diminué.

Ceci est également valable pour les opérations Proton qui, comme les dernières années, ont fortement diminué, soit de 32,0 %.

<sup>2</sup> Voir tableaux 3 et 4 en annexe.

Au niveau des opérations de débit, seules les opérations par cartes de crédit ont augmenté (+ 5,6 %).

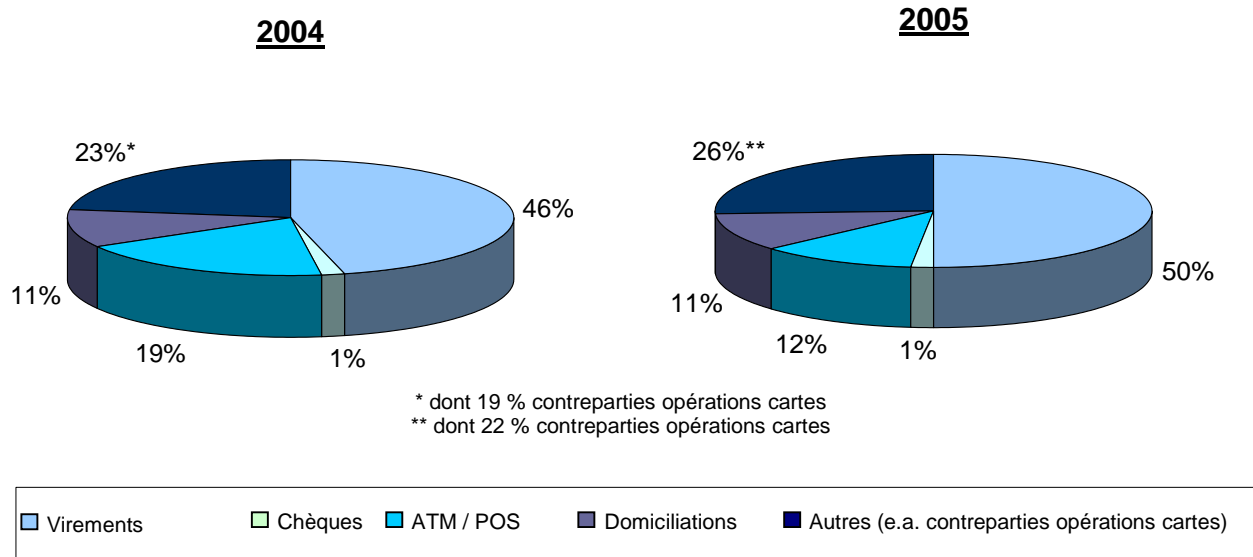
La hausse des opérations de crédit de 4,8 % n'a pas été assez importante pour compenser la baisse des opérations de débit. Surtout le volet "crédit" des transactions par carte (rubrique "contrepartie paiement par carte") a fortement progressé (+ 9,5 %), ce qui confirme que les paiements POS et les retraits ATM continuent d'augmenter en Belgique. Au niveau des virements, les opérations remises sur support papier se sont stabilisées au niveau de 2004 (+ 0,2 %) tandis que les transactions automatisées ont poursuivi leur tendance à la hausse.

Comme prévu, les chèques ont à nouveau diminué (- 5,7 %). Le recul du volume des chèques a cependant été freiné, en partie, par le relèvement du seuil des chèques échangés manuellement, impliquant que les chèques de moins de 50.000 EUR sont échangeables via le CEC (cheque truncation).

Les opérations relatives aux applications domiciliations ont connu un status quo et fluctuent depuis de nombreuses années autour de 11,0 % du nombre total des messages échangés.

La lettre de change finalement, devient de plus en plus obsolète. En 2005, le volume de cette catégorie a diminué de 14,1 %, pour atteindre 3.000 opérations par jour en moyenne.

### Volumes traités par catégorie d'opérations



Le recul du volet "débit" des opérations POS et ATM en particulier gonfle la part des virements à 50 % du nombre total de messages de paiement CEC.

## MONTANTS

La croissance de 9,0 % des montants traités, poussant la moyenne journalière à 2,53 milliards d'EUR, résulte de l'augmentation dans toutes les catégories principales, à savoir les opérations de crédit (+ 7,4 %), les opérations de débit (+ 25,4 %) et les domiciliations (+ 1,9 %).

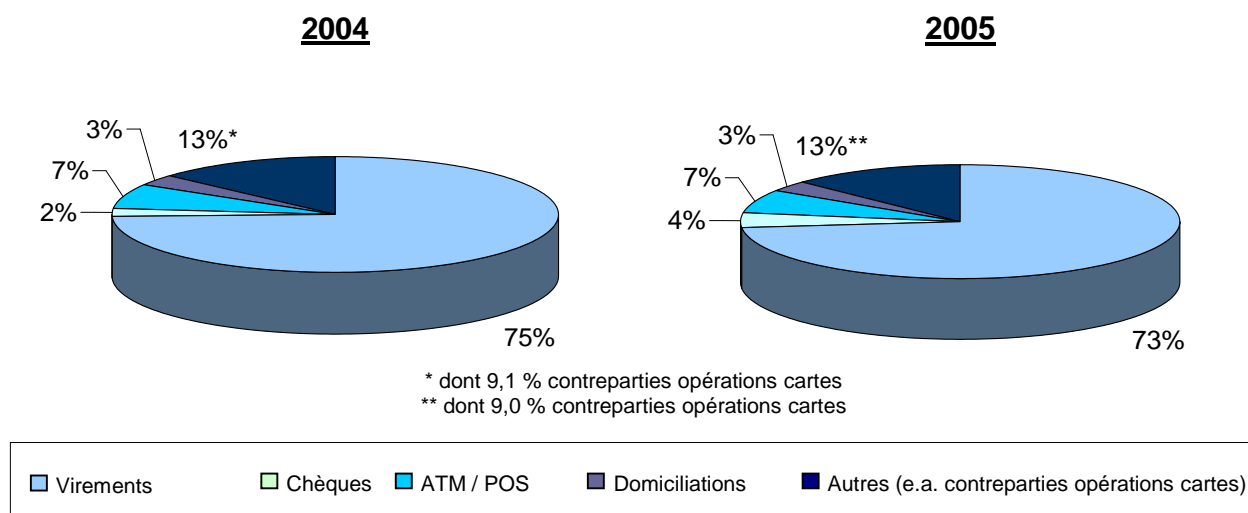
L'augmentation des opérations de crédit est assez prononcée dans toutes les catégories sauf les versements.

Au niveau des opérations de débit, toutes les catégories sont en augmentation sauf les "Guichets automatiques" et les "Cartes prépayées". La régression de la rubrique "Guichets automatiques" ne signifie pas que moins de billets ont été retirés. En effet, cette diminution se rapporte au nombre de prélèvements traités via le canal interbancaire et non aux retraits traités via le réseau intra-bancaire, qui ne sont pas repris dans les statistiques du CEC.

Les domiciliations ont subi une légère hausse (+ 1,9 %). Etonnamment, les chèques ont doublé en capital (+ 98,3 %). Cela s'explique par le relèvement du plafond du chèque truncation, suite auquel la catégorie de chèques entre 10.000 et 50.000 EUR, traitée auparavant via la Chambre de compensation, est maintenant traitée via le CEC. L'utilisation globale de chèques diminue toutefois.

Le papier commercial continue sa tendance à la baisse en 2005 (- 9,9 %).

### Montants traités par catégorie d'opérations



## COUTS

Le total des coûts de l'exercice 2005 s'élève à 4.657.784 EUR (hors TVA), soit une diminution de 1.170.103 EUR par rapport à l'année 2004.

Cette diminution est due à la finalisation du projet CEC III. La dernière tranche d'investissement réalisée en 2005 dans le cadre de ce projet (523.584 EUR) était nettement inférieure aux investissements CEC III de 2004 (1.845.896).

La hausse des frais d'exploitation (les coûts totaux moins les frais d'investissement) est assez limitée du fait que la diminution des frais engendrée par les nouvelles technologies s'avère plus importante que prévue.

En 2005, le prix par transaction, basé sur le nombre d'opérations, s'élève à 0,49 eurocent (0,0049 EUR). Abstraction faite des frais d'investissement du projet CEC III, les frais d'exploitation seraient de 0,43 eurocent (0,0043 EUR) par transaction.

Réparti sur cinq ans (2001 - 2005), le projet CEC III a coûté 5.851.605 EUR, ce qui est moindre que les estimations initiales. La phase préparatoire (la modernisation des protocoles de télécommunication) a coûté 136.757 EUR tandis que le développement du CEC Gateway ainsi que la création et l'installation du modèle B2B (première phase) ont coûté 1.493.956 EUR. La plus grande part des frais d'investissement a été englobée par la seconde phase (le remplacement du système de gestion de données), à savoir 4.220.892 EUR.

## ECHANGES MANUELS

La tendance au recul observée au niveau des échanges manuels depuis quelques années - les volumes avaient diminué de près de la moitié en 2002 suite à l'exclusion des assignations postales - a été renforcée en 2004 par l'augmentation, le 15 novembre 2004, du plafond pour le chèque truncation. A partir de cette date, les chèques de moins de 50.000 EUR pouvaient être échangés via le CEC au lieu de la Chambre de compensation. En comparaison avec décembre 2004, les capitaux relatifs aux échanges de 2005 n'ont pas encore diminué substantiellement, mais par rapport aux 11 premiers mois de 2004, un recul significatif de 18,5 % a été noté. En 2005, le nombre d'opérations a diminué, s'arrêtant à 2.300 opérations par jour.

		Opérations de crédit	Chèques et divers avis de débit	Impayés	Total	Evolution par rapport à l'année précédente
<b>Nombre</b> Moyenne journalière (en milliers)	2005	0,1	2,2	0,0	<b>2,3</b>	-20,1%
	2004/déc	0,1	2,8	0,0	<b>2,9</b>	-54,7%
	2004/jan-nov	0,1	5,3	0,1	<b>5,5</b>	-14,1%
<b>Montant</b> Moyenne journalière (en millions d'EUR)	2005	0,2	194,1	0,5	<b>194,8</b>	-18,5%
	2004/déc	0,6	194,9	0,6	<b>196,1</b>	-25,3%
	2004/jan-nov	0,6	237,4	0,9	<b>238,9</b>	-9,0%

## ACTIVITES

### ◆ CEC III

Le 24 mai 2005, le basculement, selon un scénario "big bang", de l'application informatique du CEC a été couronné de succès créant ainsi une troisième génération technologique: le CEC III. Cette migration signifiait à la fois la réalisation de la seconde phase et la clôture du projet CEC III, projet garantissant la continuité opérationnelle du trafic belge de paiement de détail. Les conditions de départ du projet ont été respectées tant sur le plan des coûts que du timing.

Le projet CEC III s'est déroulé en différentes phases étendues sur plusieurs années.

La phase préliminaire, décidée par le conseil d'administration le 31 mars 2000, avait été achevée en 2001. Cette phase consistait à remplacer le protocole des lignes de télécommunication externes des banques. A cette occasion, les encrypteurs "hardware" ont été remplacés par des encrypteurs "software".

En juillet 2001, le conseil d'administration avait marqué son accord sur le démarrage de la première phase. Cette phase comprenait:

- le remplacement du protocole superbloc, développé à l'époque par la BNB pour régler la communication entre le CEC et ses adhérents, par un modèle business-to-business (B2B). Le server B2B permet à l'application centrale de lire les différents protocoles librement choisis par les adhérents;
- le remplacement des différentes interfaces utilisées par les adhérents par une seule interface développée en commun, le CEC Gateway. Les adhérents ont migré entre novembre 2003 et juin 2004 vers le nouveau CEC Gateway.

Le 7 décembre 2001, le conseil avait décidé d'entamer la seconde phase du projet visant la conversion de la base de données centrale d'IDMS vers le système de gestion de données DB2. Cette phase était



transparente pour les membres du CEC puisqu'aucune adaptation n'a dû être effectuée dans leurs applications de back-end.

Le projet CEC III, lors de l'exercice 2005, a surtout été caractérisé par l'élaboration et l'exécution d'un vaste plan de test en collaboration avec les adhérents.

#### ◆ **Gestion de crise**

Dès la mise en production de l'application CEC III, des nouvelles mesures de gestion de crise ont été appliquées au niveau du CEC. La BNB a mis en place un nouveau site de back up, situé suffisamment loin du site principal et muni d'un autre profil de risque. Le nouveau site de back up devrait pouvoir reprendre, endéans quelques heures, toutes les activités et toutes les données de l'infrastructure informatique centrale. Il est équipé de différents "Spare CEC Gateways" (réserve interfaces) grâce auxquels les adhérents peuvent, selon le scénario catastrophe, remettre et recevoir leurs lots via CD ou DVD.

Le site principal, situé au Siège central de la BNB à Bruxelles, est également équipé de CEC Gateways au cas où un ou plusieurs adhérents se trouveraient dans l'incapacité de se connecter online au CEC.

#### ◆ **Nouvelle documentation et website rénové**

A l'occasion du projet CEC III, les dossiers utilisateurs originaux ont été scindés en une partie technique et un "Règlement".

La partie technique a été réécrite en tenant compte de la rénovation CEC III. Le Règlement incorpore toutes les dispositions spécifiques réglementaires et toutes les mesures procédurales nécessaires au bon fonctionnement du CEC.

Parallèlement, le website a été fondamentalement rénové. Tous les documents et toutes les informations CEC destinés aux différents groupes d'accès sont publiés sur le site et sont protégés par différents niveaux de sécurisation.

#### ◆ **Nouveau logo CEC**

A l'occasion de l'introduction de la nouvelle génération de software d'application CEC, l'ASBL CEC a choisi un nouveau logo:



Le nouveau logo suggère dynamisme et mouvement, fait allusion au symbole de l'euro et porte les couleurs de l'ancien logo CEC et du logo de la BNB, opérateur du CEC.

### ◆ **Fermeture du Siège d'Anvers de la Chambre de compensation**

Le 1er avril 2005 les activités du Siège d'Anvers de la Chambre de compensation ont pris fin. Le Siège de Bruxelles est le seul siège subsistant de la Chambre de compensation de Belgique où des ordres de paiement sont échangés manuellement et compensés.

## PERSPECTIVES

### ◆ **Single Euro Payments Area (SEPA)**

Dans le cadre du développement et de l'introduction d'une zone commune unique pour les paiements scripturaux, le SEPA-Forum (le lien de coopération entre les banques et la BNB au niveau de matières SEPA) a adopté un nombre de points de vue concernant l'infrastructure de paiement de détail belge. Le point de départ le plus important consiste au fait que le CEC ne sera pas avancé comme système de paiement de détail pan-européen (PEACH, pan-European Automated Clearing House). Il sera décidé, mi-2006, si des investissements auront encore lieu afin de rendre le CEC SEPA-compliant, de sorte à assurer la continuité du trafic de paiement belge dans la période où les standards SEPA seront entrés en vigueur mais que le trafic de paiement belge n'aura pas encore migré vers un PEACH.

Il sera également examiné si le CEC peut jouer un rôle dans le transfert des mandats de recouvrement DOM 80 vers le nouveau standard de recouvrement SEPA.

### ◆ **Settlement CEC en TARGET 2**

La réception de la nouvelle plate-forme pan-européenne pour paiements de gros montant, TARGET2, aura lieu en 2008. Cela aura des répercussions sur la liquidation des systèmes périphériques comme le CEC.

En 2006 aura lieu un premier échange d'idées sur le mode et le calendrier pour la modification de la procédure de liquidation actuelle du CEC. Celle-ci sera évidemment sujette aux évolutions dans le projet SEPA.

### ◆ **CEC Gateway Release 3.0**

En 2006, une troisième version du CEC Gateway entrera en production (Release 3.0) dans le cadre de la gestion des versions du CEC Gateway (change management), telle que stipulée par le conseil d'administration. Le Release 3.0 comprend d'une part une mise à jour des plates-formes de soutien et, d'autre part, des améliorations fonctionnelles.

## ANNEXE STATISTIQUE

**Tableau 1 : Evolution du volume d'opérations traitées**

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%) (tot)
1993	740.253.538	2.949.216	+6,5 %
1994	784.333.681	3.137.335	+6,0 %
1995	826.220.652	3.318.155	+5,3 %
1996	867.927.048	3.471.708	+5,0 %
1997	880.603.041	3.536.558	+1,5 %
1998	929.137.415	3.716.550	+5,5 %
1999	937.161.476	3.748.646	+0,9 %
2000	885.216.332	3.569.421	-5,5 %
2001	919.043.857	3.705.822	+3,8 %
2002	985.393.685	3.957.404	+7,2 %
2003	1.019.023.740	4.092.465	+3,4 %
2004	1.009.549.690	4.006.150	-0,9 %
2005	952.167.361	3.808.669	-5,7 %

**Tableau 2 : Evolution des montants traités en millions d'euros**

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%) (tot)
1993	541.078	2.156	+37,0 %
1994	607.626	2.431	+12,3 %
1995	659.108	2.647	+8,5 %
1996 (a)	541.807	2.961	+0,3 %
1996 (b)	119.132	1.762	-
1997	457.623	1.838	+4,3 %
1998	482.472	1.930	+5,4 %
1999	476.246	1.905	-1,3 %
2000	484.383	1.953	+1,7 %
2001	508.439	2.050	+5,0 %
2002	530.961	2.132	+4,4 %
2003	552.283	2.218	+4,0 %
2004	584.779	2.321	+5,9 %
2005	632.478	2.530	+8,2 %

(a) Jusqu'au 23-09-1996.

(b) Depuis 24-09-1996 (démarrage d'ELLIPS).

**Tableau 3 : Volumes traités par catégorie d'opérations**  
(moyenne journalière)

Catégorie (*)	2002	2003	2004	2005	Croissance (%)
<b><u>Opérations de crédit</u></b>					
Virements papier	909.020	917.157	857.462	859.388	+0,2 %
Virements automatisés	844.226	919.312	992.959	1.049.707	+5,7 %
Versements	37.224	36.182	32.601	29.294	-10,1 %
<i>Contreparties opérations cartes</i>	664.796	702.807	777.597	851.125	+9,5 %
Total (1)	2.455.266	2.575.458	2.660.619	2.789.514	+4,8 %
<b><u>Opérations de débit</u></b>					
Chèques	81.315	66.640	59.334	55.931	-5,7 %
Terminaux points de vente (POS)	740.315	757.492	640.541	344.100	-46,3 %
Guichets automatiques (ATM)	183.131	162.788	124.710	98.365	-21,1 %
<i>Cartes prépayées (PROTON)</i>	15.127	12.793	10.071	6.847	-32,0 %
<i>Chèques impayés</i>	745	627	509	395	-22,4 %
<i>Contreparties opérations cartes</i>	53.086	57.552	59.172	62.472	+5,6 %
<i>Autres</i>	12	3	4	5	+25,0 %
Total (2)	1.073.731	1.057.895	894.341	568.115	-36,5 %
<b><u>Domiciliations</u></b>					
Recouvrements	397.937	426.970	420.658	420.789	+0,0 %
<i>Remboursements</i>	5.665	6.618	6.541	6.944	+6,2 %
<i>Domiciliations impayées</i>	16.393	18.482	18.088	18.132	+0,2 %
Total (3)	419.995	452.070	445.287	445.865	+0,1 %
<b><u>Effets</u></b>					
<i>Effets de commerce</i>	4.453	3.871	3.254	2.805	-13,8 %
<i>Effets impayés</i>	231	204	168	137	-18,5 %
<i>Autres</i>	94	85	70	58	-17,1 %
Total (4)	4.778	4.160	3.492	3.000	-14,1 %
<b><u>Opérations non financières</u></b>					
<i>Effets - Info</i>	3.634	2.882	2.411	2.175	-9,8 %
Total (5)	3.634	2.882	2.411	2.175	-9,8 %
<b>TOTAL (1+2+3+4+5)</b>	<b>3.957.404</b>	<b>4.092.465</b>	<b>4.006.150</b>	<b>3.808.669</b>	<b>-4,9 %</b>

(\*) Voir définition au tableau 6. Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes repris dans le texte.

**Tableau 4 : Montants traités par catégorie d'opérations**  
(moyenne journalière - en milliers d'euros)

Catégorie (*)	2002	2003	2004	2005	Croissance (%)
<b>Opérations de crédit</b>					
Virements papier	692.124	697.804	694.048	728.513	+5,0 %
Virements automatisés	904.696	962.266	1.033.466	1.129.673	+9,3 %
Versements	12.609	12.401	8.602	5.671	-34,1 %
Contreparties opérations cartes	174.188	188.846	211.130	227.119	+7,6 %
<b>Total (1)</b>	<b>1.783.617</b>	<b>1.861.317</b>	<b>1.947.246</b>	<b>2.090.976</b>	<b>+7,4 %</b>
<b>Opérations de débit</b>					
Chèques	60.518	51.979	51.679	102.488	+98,3 %
Terminaux points de vente (POS)	126.466	134.073	145.544	159.413	+9,5 %
Guichets automatiques (ATM)	17.500	16.441	12.645	10.947	-13,4 %
Cartes prépayées (PROTON)	3.310	2.693	2.437	2.195	-9,9 %
Chèques impayés	847	745	648	789	+21,8 %
Contreparties opérations cartes	26.926	35.639	50.503	54.549	+8,0 %
Autres	6	3	7	9	+28,6 %
<b>Total (2)</b>	<b>235.573</b>	<b>241.573</b>	<b>263.463</b>	<b>330.390</b>	<b>+25,4 %</b>
<b>Domiciliations</b>					
Recouvrements	70.041	76.102	76.108	77.774	+2,2 %
Remboursements	1.461	1.465	1.405	1.387	-1,3 %
Domiciliations impayées	3.404	3.447	3.314	3.231	-2,5 %
<b>Total (3)</b>	<b>74.906</b>	<b>81.014</b>	<b>80.827</b>	<b>82.392</b>	<b>+1,9 %</b>
<b>Effets</b>					
Effets de commerce	36.625	32.556	27.778	25.129	-9,5 %
Effets impayés	1.645	1.536	1.228	1.014	-17,4 %
Autres	9	10	8	9	+12,5 %
<b>Total (4)</b>	<b>38.279</b>	<b>34.102</b>	<b>29.014</b>	<b>26.152</b>	<b>-9,9 %</b>
<b>TOTAL (1+2+3+4)</b>	<b>2.132.375</b>	<b>2.218.006</b>	<b>2.320.550</b>	<b>2.529.910</b>	<b>+9,0 %</b>

(\*) Voir définition au tableau 6. Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes repris dans le texte.

**Tableau 5 : Répartition des opérations remises et reçues par adhérent technique**

Etablissement		Nombre d'opérations		Montants (x 1000 EUR)	
		2004	2005	2004	2005
000	BANQUE DE LA POSTE	65.396.660	64.922.644	23.472.282	23.801.065
008	FORTIS BANQUE (*)	366.441.076	376.297.697	270.138.276	291.760.714
050	DEXIA BANQUE BELGIQUE (*)	306.021.377	290.913.297	165.107.537	175.617.581
100	BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (*)	1.788.562	1.578.589	7.927.030	7.184.445
110	CREDIT PROFESSIONNEL	6.038.082	-	3.814.410	-
111	ANTWERPS BEROEPSKREDIET	790.532	808.181	469.214	505.764
124	OOSTVLAAMS BEROEPSKREDIET	387.140	393.694	215.010	230.068
125	BANQUE CPH	4.622.845	4.910.876	1.915.915	2.243.324
179	COMMERZBANK A.G.	267.669	262.480	1.716.726	1.900.402
300	ING BELGIUM (*)	241.567.105	251.624.903	192.063.007	210.940.162
570	CITIBANK INTERNATIONAL PLC	27.900.434	28.318.856	11.606.285	12.933.743
590	SANTANDER BENELUX	5.741.335	4.882.417	12.326.373	11.509.833
611	DEUTSCHE BANK S.A.	3.925.058	3.424.252	8.203.719	9.662.143
635	DELTA LLOYD BANK	44.848.630	48.244.641	13.606.165	14.805.810
642	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	642.673	159.064	314.929	69.915
643	BANCA MONTE PASCHI BELGIO	222	-	49	-
645	BANK J. VAN BREDA & C°(*)	10.676.903	11.991.962	9.334.887	10.445.908
666	BANKSYS	406.247.035	340.727.026	106.409.455	113.556.959
671	EUROPABANK	3.655.246	6.657.966	1.310.691	3.284.071
676	BANQUE DEGROOF	33.618	-	123.946	-
679	LA POSTE (*)	53.555.571	54.629.170	74.149.997	78.060.210
685	BANK OF AMERICA N.A.	656.840	718.903	6.098.756	6.333.598
724	ABN-AMRO BANK - BELGIAN BRANCH	6.211.826	6.232.254	12.141.937	13.574.861
725	KBC BANK (*)	364.278.991	301.769.347	217.232.884	238.599.220
750	AXA BANK BELGIUM (*)	47.352.369	49.278.341	16.446.345	19.526.978
890	VDK SPAARBANK	10.686.719	10.656.387	2.188.787	2.456.172
961	RECORD BANK	513.604	-	203.744	-
979	ARGENTA SPAARBANK	38.851.258	44.931.775	11.019.291	15.952.489
		<b>2.019.099.380</b>	<b>1.904.334.722</b>	<b>1.169.557.649</b>	<b>1.264.955.438</b>

(\*) Membres du Conseil d'administration au 31/12/05.

**Tableau 6: Définition des catégories statistiques**

<b>Catégorie (*)</b>	<b>Application</b>	<b>Code nature</b>
<b><u>Opérations de crédit</u></b>		
Virements papier	001	0, 1, 5, 6, 9
	006	0, 1, 5, 6, 9
Virements automatisés	001	3, 8, G, R, T
	006	3, 8, I, R, T, W, Z
Versements	001	E, F
	006	E, F
Contreparties opérations cartes	001	C, P, X, Y
<b><u>Opérations de débit</u></b>		
Chèques	004	1, 2, 5, X
Terminaux points de vente (POS)	004	8, Y
Guichets automatiques (ATM)	004	7, Z
Cartes prépayées (PROTON)	004	P
Chèques impayés	007	1, 2, 5, X
Opérations cartes de crédits	004	C
Autres	004	9, I
	007	9, I
<b><u>Domiciliations</u></b>		
Recouvrements	002	0
Remboursements	003	1
Impayés	005	2
<b><u>Effets</u></b>		
Effets de commerce	050	2, 3, 6, B
	051	3
	052	2
	053	B
Effets impayés	052	4, 7
	053	4, R
Autres	052	5
	053	C
<b><u>Opérations non financières</u></b>		
Effets - Info	080	1, 3, 5, A, N, R

(\*) Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes. repris dans le texte.